

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ : COMPTABILITÉ ET PAIE PARCOURS GESTION DE LA PAIE ET ADMINISTRATION DU PERSONNEL

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Licence professionnelle

Domaine ministériel : Droit, Economie, Gestion

Objectifs

Cette licence professionnelle a pour objectif de former des professionnels aux techniques spécifiques liées à la paie, tout en apportant des notions plus généralistes d'administration du personnel, ce qui leur permettra de travailler en entreprise ou en cabinet d'expertise comptable.

Cette formation niveau bac+3 s'adresse aux professionnels amenés à prendre en charge la gestion de la paie, ou à de jeunes diplômés souhaitant se spécialiser dans la paie. Elle est dispensée sur le site universitaire de Cergy-Pontoise.

Contenu de la formation

L'alternance permet d'allier apports théoriques (toujours en lien avec l'actualité), apports méthodologiques et immersion en entreprise. Cette formation très complète est gage d'efficacité et sera un véritable atout sur le marché du travail.

Rythme d'alternance : 8 à 10 jours par mois en formation.

Volume de la formation : 511 heures

Le contrat est d'une année de début octobre à fin septembre.

Vous trouverez ci-contre le calendrier et la maquette de la formation.

PLUS D'INFOS

Durée : 1

Public concerné

* Formation en alternance

Nature de la formation :

Diplôme national de l'enseignement supérieur

EN SAVOIR PLUS

[UFR économie et gestion](#)

Conditions d'accès

La formation est ouverte à tous à partir d'un certain nombre de pré requis indiqués ci-dessous :

- étudiants de moins de 30 ans a la date de début de la formation (mi octobre), titulaires d'un bac+2 ou équivalent (BTS AG, BTS CGO, DUT GEA, TC, GACO, CJ etc.)

- salariés ou demandeurs d'emploi bac +2 minimum, possibilité de bénéficier d'une validation des acquis professionnels ou personnels (VAPP85) : [Formation tout au long de la vie](#)

NB : recrutement pour les salariés en reconversion ou en reprise d'études : les étudiants en reprise d'études, en Plan de formation doivent contacter le Pôle Développement de l'UCP -> contact : formation.continue@ml.u-cergy.fr, site : [Formation tout au long de la vie](#)

CANDIDATURE

Les candidatures pour 2017-2018 sont définitivement closes. Il n'y aura pas de 4ème session de recrutement (pour information ci-dessous, dates des 3 sessions ayant eu lieu).

- 1 . Dossiers rendus le jeudi 23 mars 2017 au plus tard : résultats d'admissibilité début avril
- 2 . Dossiers rendus le jeudi 20 avril 2017 au plus tard : résultats d'admissibilité début mai
- 3 . Dossiers rendus le mardi 30 mai 2017 au plus tard : résultats d'admissibilité mi-juin

Pour les candidats qui seront admissibles, conditions de l'admission définitive :

- * Avoir un contrat signé par une entreprise dans la limite des 30 places disponibles
- * Avoir validé un Bac + 2 en juillet 2017 au plus tard.

Insertion professionnelle

La formation permettra d'intervenir aussi bien dans une PME/PMI, une grande entreprise ou un cabinet d'expertise comptable, dans les domaines suivants :

Assistant(e) carrière et paie, gestionnaire paie et administration du personnel, collaborateur/collaboratrice paie en cabinet comptable, responsable paie.

Il est possible de poursuivre en master RH à l'issue de la formation.

Composante

UFR économie et gestion

Responsable(s)

Cortinovis Muriel

Muriel.Cortinovis@u-cergy.fr

Contact(s) administratif(s)

- Bahier Delphine LP Gestion de la Paie

Tel. 01 34 25 67 84

lpgestiondelapaie@ml.u-cergy.fr

Bâtiment des Chênes 1 - bureau 435/3, 4ème étage

33, boulevard du Port

95 011 CERGY-PONTOISE cedex

[Plan d'accès](#)

